



UTM
2500

RENDEMENT
TN/AC
13,94

LAIT/TONNE
3016

BŒUF/ACRE
2741,5

COOPÉRATEUR	Scott Mannle	TYPE DE SOL	Sandy Loam	POPULATION	32 000
LIEU	Whitewood, SK	DRAINAGE	Well Drained	RÉCOLTE PRÉCÉDENTE	Barley
DOSSIER	139351	IRRIGATION	No	DATE DE SEMIS	05/23/2023
TYPE DE PARCELLE	Strip	LARGEUR DU RANG	30,00	DATE DE LA RÉCOLTE	09/29/2023
DIRECTEUR RÉGIONAL	Breanne Rey-MB	DÉTAILLANT			

MARQUE	VARIÉTÉ	POP. À LA RÉCOLTE	% MATIÈRE SÈCHE	% PROTÉINE	% FDA	% FDN	% AMIDON	% LIGNINE	% UNT	IVMSTD	> FDND 48	NET ÉN. LACT.	TONNES TONNES		LAIT MOYEN ACRE (LB/ACRE)	
													PAR ACRE 65 %	PAR ACRE RÉEL		
DEKALB	DKC31-85RIB	30000	43,7	7,5	21,6	39	34,6	2,9	65	87	66	1,58	14,135	11,32	3224	15950,2
PIONEER	P7958AM	30000	41,9	7,2	26,5	47,6	27,9	3	64	84	66	1,48	13,971	11,67	3179	15545,1
PIONEER	P7958AM	30000	43,5	8	27	46,3	26,6	3,3	61	84	66	1,42	14,514	11,68	2995	15214,3
PIONEER	P7958AM	30000	40,3	8,9	27,4	47,4	24,1	3,4	61	83	65	1,41	10,956	9,51	3000	11503,4
NORTHSTAR GENETICS	913S	30000	38,1	6,9	29,6	52,2	20,7	4	59	83	67	1,31	10,358	9,51	2950	10694,2
PRIDE	AS1047RR EDF	30000	36,9	7,3	27,5	48	22,7	4,1	59	85	69	1,37	14,694	13,94	3016	15511,3
PRIDE	A5432G2 RIB	30000	39,7	7,8	25,6	45,2	26,2	3,3	61	86	69	1,42	13,406	11,82	3059	14353,5
PRIDE	A4705HMRR	30000	39,4	7,8	29,3	51,4	18,5	4	59	82	66	1,33	11,406	10,13	2910	11616,5

PIONEER	P87040AM	30000	39,1	7	25,9	47,7	26,6	3	62	84	67	1,43	13,038	11,67	3056	13945,1
PIONEER	P8588AM	30000	38,8	7,7	27	48,7	25,8	3,3	62	83	66	1,42	14,38	12,97	3087	15536,5
PIONEER	P8537AM	30000	36,7	7,8	23,6	42	29,6	2,8	63	86	67	1,5	14,576	13,9	3060	15610,6
PIONEER	P8407AM	30000	34,9	7,6	23,4	41,5	31,6	2,8	64	86	66	1,53	15,958	16	3158	17638,9
PIONEER	P8294AM	30000	38,5	7	27,8	48,2	25,4	3,4	61	83	65	1,39	15,577	14,16	2946	16061,2
PIONEER	P82288AM	30000	38,4	6,8	25,4	44,6	30,8	3,3	63	83	63	1,49	15,047	13,71	3056	16094,3
PIONEER	P7822AM	30000	41,3	7,3	26,2	46,7	29,2	3,4	62	82	61	1,45	14,21	12,04	2937	14607
PIONEER	P7861AM	30000	41,4	7,2	23,8	43	31,6	2,9	64	84	64	1,53	14,068	11,89	3117	15347,9
PIONEER	P7844AM	30000	43,1	6,9	29,5	52,1	25,8	3,2	63	81	64	1,4	14,124	11,47	3048	15067,8
PIONEER	P7574AM	30000	41,9	7,3	28,9	50,7	23,9	3,5	62	81	62	1,38	14,149	11,82	2900	14361,5
PIONEER	P7822R	30000	44,4	7,3	25	44	31,4	3	64	85	65	1,51	14,286	11,26	3145	15725,6

MOYENNES DE LA PARCELLE			40,11	7,44	26,37	46,65	27	3,29	62,05	83,79	65,47	1,44	13,83	12,13	3044,37	14757,1
-------------------------	--	--	-------	------	-------	-------	----	------	-------	-------	-------	------	-------	-------	---------	---------

Toutes les commandes et les ventes sont assujetties aux conditions générales de vente de Semences PRIDE, lesquelles comprennent, entre autres, la limitation de garantie et de recours, ainsi que les restrictions concernant la zone agronomique et l'année de semis. De temps à autre, les conditions générales de vente peuvent faire l'objet de modifications, sans préavis. PRIDE® et son logo, P® et son logo, Advantage AcreMD, et Pride Advantage AcreMD et son logo sont des marques déposées de Ag Reliant Genetics Inc. Les caractéristiques des produits sont déterminées par PRIDEMD. Elles sont basées sur des comparaisons à d'autres produits PRIDE (et non à des produits de la concurrence) lors d'essais menés au champ par Semences PRIDE. Les résultats individuels peuvent varier. La performance peut varier d'un site à un autre, et d'une année à l'autre. Ce résultat peut ne pas être un indicateur des résultats que vous pouvez obtenir puisque les conditions locales de croissance, le sol et les conditions climatiques peuvent varier. Les producteurs devraient, dans la mesure du possible, évaluer les données obtenues à plusieurs endroits et sur plusieurs années.

TOUJOURS LIRE ET RESPECTER LES DIRECTIVES APPARAISSANT SUR L'ÉTIQUETTE DU PESTICIDE. L'utilisation d'un produit pesticide sans respecter les directives de l'étiquette constitue une violation de la loi fédérale. TOUTES LES FORMULATIONS de dicamba ou de glyphosate NE SONT PAS approuvées pour utilisation sur la culture avec les produits de soya Roundup Ready[®] Xtend[®]. N'UTILISER QUE DES PRODUITS SPÉCIFIQUEMENT ÉTIQUETÉS ET APPROUVÉS POUR DE TELLES UTILISATIONS. Contactez l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) pour toutes les questions concernant le statut d'homologation des produits herbicides dicamba, pour utilisation sur les soya Roundup Ready[®] Xtend[®] ou sur les produits avec la technologie XtendFlex[®]. La technologie Roundup Ready[®] Xtend[®] contient des gènes qui lui confèrent une tolérance au glyphosate. Les soya Roundup Ready[®] Xtend[®] contiennent des gènes qui leur confèrent la tolérance au glyphosate et au dicamba. Le glyphosate tuera les cultures qui ne sont pas tolérantes au glyphosate. Le dicamba tuera les cultures qui ne sont pas tolérantes au dicamba. Communiquez avec votre détaillant Bayer, consultez le Guide Bayer d'utilisation de la technologie, appelez le service d'assistance technique au 1-888-283-6847 pour connaître les programmes recommandés de suppression des mauvaises herbes sous le système de culture Roundup Ready[®] Xtend. RIB Complete[®], Roundup Ready[®] Xtend[®], Roundup Ready[®] Yield[®], Roundup Ready[®], SmartStax[®], VT Double PRO[®] et XtendFlex[®] sont des marques déposées du groupe Bayer. Utilisés sous autorisation. LibertyLink[®] et le dessin de la goutte d'eau sont des marques de commerce de BASF. Utilisés sous autorisation. Herculex[®] est un produit de Dow AgroSciences LLC. Utilisé sous autorisation. Bayer CropScience est membre de CropLife Canada. Bayer est membre du groupe Excellence Through Stewardship (ETS). Les produits Bayer sont commercialisés conformément aux normes de mise en marché responsable de l'ETS et à la politique de Bayer concernant la commercialisation des produits végétaux issus de la biotechnologie dans les cultures de base. L'importation de ces produits a été approuvée dans les principaux marchés d'exportation dotés de systèmes de réglementation compétents. Toute récolte ou matière obtenue à partir de ces produits ne peut être exportée, utilisée, transformée ou vendue que dans les pays où toutes les approbations réglementaires nécessaires ont été accordées. Il est illégal, en vertu des lois nationales et internationales, d'exporter des produits contenant des caractères issus de la biotechnologie dans un pays où l'importation de telles marchandises n'est pas permise. Les producteurs devraient communiquer avec leur négociant en grains ou acheteur de produit pour confirmer, auprès de leurs manutentionnaires de grains, la politique de ces derniers relativement à l'achat de ces produits. Excellence Through Stewardship[®] est une marque déposée d'Excellence Through Stewardship.

